

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)

12 place du Panthéon - 75231 PARIS cedex 05
Caroline.Touchet@u-paris2.fr / Styvane.Giard@u-paris2.fr

Table ronde

Sous la direction scientifique de Farah Safi

Quels droits pour les djihadistes français de retour en France ?

MARDI 20 MARS 2018

17 heures

Salle des Conseils (escalier M, 2^e étage)
12 place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05

Entrée libre

Sous la présidence de **P. Conte**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas,
Directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris

- *La France peut-elle refuser de juger ses nationaux ?*, **D. Rebut**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, (Paris II)

- *Quel accueil pour les djihadistes ? Les mesures et les qualifications envisageables*, **O. Cahn**, Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise

- *Quelle défense pour les djihadistes ? Quels droits pour les victimes ?* **F. Delinde**, Avocat

Pause

Sous la présidence de **F. Safi**, Professeur à l'Université Clermont Auvergne

- *Le régime d'application de la peine pour les djihadistes*, par **C. Margaine**, Professeur à l'Université de la Réunion

- *La radicalisation en question*, **G. Brie et C. Rambourg**, Enseignants-chercheurs à l'ENAP

- *Le sort des enfants des djihadistes de retour en France ?*, **R. Taherally**, Inspectrice à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Seine-Saint-Denis

Les exposés seront suivis d'un débat avec la salle.

La table ronde sera suivie d'un cocktail à l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris (esc. K, 4^e étage).